

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 2 mars 2010, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Madeleine Fortin, Tommy Gladu, Claude Jetté et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à la dite séance.

10-03-46
Minutes du
2 février 2010

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 2 février 2010.

ADOPTÉ

10-03-47
Paiement des
sommes dues
au fonds de
roulement

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le paiement total des sommes dues au fonds de roulement de la Ville de Bedford pour l'année 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac se retire des débats alléguant un conflit d'intérêts.

10-03-48
Caution SAM
– Tirage 2010

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil accepte de cautionner un montant de 16,000.00\$ pour la Société d'Agriculture de Missisquoi en garantie pour le tirage 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-49

Proposé par le conseiller Claude Dubois

Parade
annuelle

Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

2010 – Foire
agricole

Que ce conseil autorise la Société d’Agriculture de Missisquoi à procéder à la parade annuelle de la foire agricole le jeudi soir, 12 août 2010, sur les rues Rivière, Victoria nord, de l’Église, du Pont, Principale, rocheleau et Marziali ;

Que le stationnement sera totalement prohibé sur les deux côtés de la rue Principale pendant la tenue de cette parade et que les mesures soient prises à cet effet.

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.

10-03-50
Adoption plan
d’intervention
BPR –
Conduites
d’eau

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil adopte le plan d’intervention mis à jour (révision 02) préparé par la firme BPR-Infrastructure inc. et daté de février 2010 pour le renouvellement des conduites d’eau potable et d’égout de la Ville de Bedford.

ADOPTÉ

10-03-51
Maire
suppléant

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil désigne le conseiller Claude Jetté à titre de maire suppléant de la Ville de Bedford pour le terme débutant le 3 mars 2010 et se terminant le 6 juillet 2010.

ADOPTÉ

10-03-52
Entente de
principe –
Convention
collective
2010-2011-
2012

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine l’entente de principe conclue entre le Syndicat TCA et la Ville de Bedford en matière de renouvellement d’une convention collective pour les années 2010, 2011 et 2012 et autorise le maire et le directeur-général à signer le dit document de renouvellement.

ADOPTÉ

10-03-53

Inscription –
Formation sur
l'équité
salariale

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil autorise l'inscription de deux personnes à une formation sur l'équité salariale offerte par Publications CCH Ltée le jeudi, 25 mars 2010, à Montréal.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-54

Mandat à BPR
– Mise à jour
aux normes –
Usine de
filtration

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil mandate la firme BPR-Infrastructure inc. à fournir les documents et les informations additionnelles requises afin d'obtenir l'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable de la Ville de Bedford.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-55

Publicité –
Programme
souvenir –
Spectacle
patinage
artistique

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil retienne une publicité dans le programme souvenir du spectacle 2010 du Club de patinage artistique de Bedford à raison de ½ page pour 125.00\$.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-56
Contribution à
JJB –
Programme
d'orientation
scolaire

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la Ville de Bedford s'engage à verser à l'école Jean-Jacques Bertrand une subvention de 3,000.00\$ sur trois ans pour le programme d'orientation scolaire « Mon avenir... dès maintenant », pour les années 2011, 2012 et 2013.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

La conseillère Madeleine Fortin vote contre cette résolution.

ADOPTÉ

10-03-57
Demandes –
Événement
CCLACC

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'organisme Circuit cycliste du Lac Champlain à tenir l'événement CCLACC sur une partie du territoire de la Ville de Bedford le 12 juin 2010 et permette, plus particulièrement :

- l'utilisation du réseau routier selon les tracés déposés ;
- la nomination d'une personne ressource concernant la logistique du circuit ;
- une demande à l'organisation afin d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ

10-03-58
Suivi du plan
d'action –
Politique
familiale

Suite à l'adoption de la politique familiale et de son plan d'action en date du 2 février 2010 (résolution 10-02-35) ;

Considérant la nécessité d'assurer un suivi et la mobilisation au plan d'action de la politique familiale ;

Considérant que les actions et mesures proposées sont multisectorielles ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil reconnaisse une table de développement locale composée des organismes socio-économiques de Bedford ;

Que la municipalité y soit représentée ;

Que la table ait pour mandat d'assurer le suivi du plan d'action de la politique familiale avec les acteurs concernés.

ADOPTÉ

10-03-59
Appui à la
demande de
subvention de
C. Rose

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil appuie la demande de subvention déposée par madame Claire Rose au Fonds culturel de Brome-Missisquoi pour le projet « Animation Jam/Percussion et danse africaine – été 2010 » qui se tiendra à la « Place publique » de la Ville de Bedford, certains samedis après la tenue du marché champêtre.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-60
Désignation de
membres à
l'OMH

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil désigne Monsieur Jacques Bourdeau et Mesdames Lise Larivière et Renée Dallaire à titre de membres siégeant au sein du comité de l'Office Municipal d'Habitation de Bedford.

ADOPTÉ

10-03-61
Entente avec
NOPAC pour
conteneur aux
Travaux
publics

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le maire et le directeur-général à signer l'entente à intervenir entre la Ville de Bedford et la compagnie NOPAC Environnement pour la location d'un conteneur de type roll-off (10 verges cube) qui servira à la disposition des déchets volumineux hors collecte régulière et sera placé près du local des travaux publics, au 82 rue Cyr.

ADOPTÉ

10-03-62

Le conseiller Claude Jetté donne un avis de motion qu'il, ou en son absence

Avis de motion un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil un règlement concernant les nuisances.
C. Jetté – Règ. concernant les nuisances

10-03-63 Suite à sa lecture ;
Adoption du règlement
R-514-98-3

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil adopte le règlement numéro 514-98-3 intitulé : « Règlement amendant le règlement numéro 514-98-2 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ

10-03-64
Rec. CCU –
9 rue du Pont

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme 25 janvier 2010 ;

Considérant la correspondance du 14 décembre 2009 informant le propriétaire du 9 rue du Pont de la non-conformité des enseignes nouvellement érigées quant aux points suivants :

1. les enseignes doivent être en bois peintes, teintes ou traitées ;
2. la hauteur maximale d'une enseigne est de 1 mètre ;
3. suivant les plans déposés, les enseignes doivent être faites à partir de lettres de bois en 3 dimensions de 1,5 pouces ;

Considérant qu'une copie d'une facture faite par Les Constructions Choinière & Frères Enr. identifiant la fabrication et l'installation d'enseignes en bois et moulures en bois peint au 9 rue du Pont a été déposée ;

Considérant le désir de Monsieur Yves Therrien de Unicour Assurances Inc. de régulariser la situation en déposant une demande de dérogation mineure en ce qui concerne la hauteur de l'enseigne fixée au bâtiment située face à la rue du Pont ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la dérogation mineure et autoriser que l'enseigne fixée au bâtiment située face à la rue du Pont ait une hauteur de 1,22 mètres alors que la hauteur prescrite au règlement est de 1 mètre afin de régulariser la situation;

Que ce conseil entérine également la suggestion de ne pas accorder de subvention pour cette enseigne compte tenu qu'elle ne respecte pas les règlements municipaux et qu'elle n'est pas conforme aux plans déposés.

ADOPTÉ

10-03-65
 Rec. CCU –
 32 rue
 Principale

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 22 février 2010 ;

Considérant que peindre les deux portes de l'établissement commercial en rouge et procéder à l'installation d'une enseigne perpendiculairement au mur du bâtiment, le tout suivant les couleurs et les spécifications déposées, est conforme aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA numéro 615-00 ;

Considérant que le matériau « Extira » proposé pour l'enseigne n'est ni un contre-plaqué, ni un presswood, et qu'il est composé de bois et résiste bien aux intempéries ;

Considérant que l'attache de l'enseigne acceptée par le Comité consultatif d'urbanisme est celle de forme circulaire ;

Considérant que la hauteur minimale permise sous l'enseigne ainsi que la projection maximale autorisée devront être respectées ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté
 Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour peindre les deux portes en rouge et procéder à l'installation d'une enseigne perpendiculairement au mur du bâtiment situé au 32 rue Principale, conformément aux documents déposés, à la condition que l'attache soit de forme circulaire et que les autres dispositions réglementaires soient respectées.

ADOPTÉ

10-03-66
 Rec. CCU –
 8 rue du Pont

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 22 février 2010 ;

Considérant que l'installation d'une nouvelle enseigne, suivant les documents déposés, n'est pas conforme aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA numéro 615-00 et au règlement de zonage numéro 613-00 au niveau des matériaux autorisés ;

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
 Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser la demande de PIIA telle que présentée pour la propriété située au 8 rue du Pont et de demander de nouveaux croquis qui respectent les

matériaux autorisés dans cette zone.

ADOPTÉ

10-03-67
Appel d'offres
– Fourniture
d'équipements
pour Travaux
publics

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le directeur-général à procéder aux appels d'offres pour la fourniture de certains équipements pour le département des Travaux publics.

ADOPTÉ

10-03-68
Service
d'horticultrice
pour 2010 –
S. Ditcham

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil retienne l'offre produite par Madame Sylvie Ditcham au montant de 6,000.00\$ pour ses services d'horticultrice pour l'année 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-69
Paiement de
franchise –
MMQ –
Dossier 91416

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil autorise le paiement de la franchise de 1,000.00\$ à la Mutuelle des municipalités du Québec dans le dossier numéro 91416.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-03-70
Comptes
mensuels

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 113,324.51 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 2 mars 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la séance soit levée à 20h25.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général